

SERMON 50

1. La charité d'affection et la charité d'action ; sur quelle charité porte la loi. Pourquoi Dieu commande des choses impossibles.

1. Peut-être vous attendez-vous à ce que soit commentée la suite, pensant que le dernier verset commenté à été suffisamment expliqué. Mais j'ai autre chose en tête. J'ai encore à vous servir « les restes » du banquet d'hier, que « j'ai recueillis pour moi de peur qu'ils ne se perdent ». Ils seront perdus, si je ne les sers à personne. Car si je veux les garder pour moi seul, c'est moi qui serai perdu. Je ne veux donc pas en frustrer votre gourmandise, que je connais bien ; surtout que ces restes proviennent du plat de la charité. Il sont d'autant plus doux qu'ils sont plus délicats ; d'autant plus savoureux qu'ils sont plus fins. D'ailleurs, c'est trop blesser la charité que de frustrer quelqu'un de cette même charité. J'en suis donc à ces mots : « Il a ordonné en moi la charité ».
2. Il est une charité d'action et une charité d'affection. Je pense que la loi donnée aux hommes et le commandement formulé concernent la charité et les œuvres. Car pour la charité d'affection, qui pourrait la posséder autant qu'elle nous est commandée ? La première charité est donc commandée en vue du mérite, la seconde est donnée en récompense. Nous ne nions pas que même la vie présente puisse, par grâce divine, expérimenter le commencement et le progrès de cette seconde charité ; mais nous soutenons que la perfection en appartient à la félicité future. Comment a-t-on pu commander cette charité qu'on ne pouvait absolument pas accomplir ? Mais si tu préfères penser que le commandement porte sur la charité affective, je ne le conteste pas, pourvu que de ton côté, tu m'accordes qu'en cette vie il ne peut et n'a jamais pu être accompli par aucun homme. Qui oserait s'arroger ce que Paul lui-même avoue n'avoir pas atteint ? Le Maître n'a pas ignoré que le poids du précepte dépassait les forces des hommes. Mais il a jugé utile de les avertir par là même de leur insuffisance, pour qu'ils sachent bien à quel sommet de justice ils devaient s'efforcer de parvenir, selon leurs forces. En commandant des choses impossibles, il n'a pas rendu les hommes désobéissants, mais humbles, « afin que toute bouche soit fermée et que le monde entier soit soumis à Dieu. Car aucune chair ne sera justifiée devant lui par les œuvres de la loi ». Recevant le commandement et sentant notre faiblesse, « nous crierons vers le ciel, et Dieu aura pitié de nous ». Nous saurons en ce jour-là que « ce n'est pas par les œuvres de justice que nous avons accomplies, mais selon sa miséricorde qu'il nous a sauvés. »
3. Voilà ce que je pourrais dire, si nous étions d'accord pour affirmer que la loi porte sur la charité affective. Mais il semble évident qu'elle se rapporte plutôt à la charité active. Car le Seigneur, après avoir dit : « Aimez vos ennemis » ajoute aussitôt à propos des œuvres : « Faites du bien à ceux qui vous haïssent ». De même l'Écriture dit : « Si ton ennemi a faim donne-lui à manger ; s'il a soif donne-lui à boire. » Là aussi, il s'agit d'action, non d'affection. Mais écoute encore le Seigneur, lorsqu'il nous prescrit de l'aimer : « Si vous m'aimez, dit-il, gardez mes paroles. » Ici encore nous sommes renvoyés aux œuvres par l'ordre d'observer les commandements. Il aurait été superflu de nous exhorter aux œuvres, si déjà l'amour avait été accompli dans l'affection. Il te faut entendre de la sorte le commandement

- d' « aimer ton prochain comme toi-même », bien qu'il ne soit pas formulé si explicitement. Ne penses-tu pas avoir suffisamment accompli ce commandement de l'amour du prochain, si tu observes parfaitement ce que la loi de nature prescrit avec raison à tout homme : « Ce que tu ne veux pas qu'on te fasse, ne le fais pas à autrui ? » Et encore ceci : « Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux ? »
4. Je ne dis pas cela pour que nous soyons sans affection et que, le cœur sec, nous n'engagions que nos mains dans les œuvres. Parmi les maux les plus graves qui affligent les hommes, et que l'Apôtre décrit, j'ai lu que celui-ci aussi était du nombre : être « sans affection. »

II. Trois sortes d'affection : selon la chair, selon la raison et selon la sagesse. L'ordre inversé de la charité active.

- Or, il y a une affection qu'engendre la chair, et il y en a une autre que gouverne la raison ; une autre enfin qu'assaisonne la sagesse . La première est celle dont l'Apôtre dit « qu'elle n'est pas soumise à la loi de Dieu, ni ne peut l'être. » De la seconde, il déclare par contre « qu'elle est en accord avec la loi de Dieu, parce qu'elle est bonne. » Sans aucun doute, il y a une grande distance entre cette insoumission et cet accord. Mais la distance est encore plus grande entre la troisième affection et les deux premières. Car la troisième « goûte et » savoure « combien le Seigneur est doux ». Ainsi elle abolit la première et récompense la seconde. La première est douce, certes, mais honteuse ; la seconde est sèche, mais forte ; la dernière est moelleuse et douce. C'est par la seconde que se réalisent les œuvres, et c'est en elle que réside la charité. Non pas la charité affective qui, « assaisonnée de sel » de la sagesse, devient moelleuse et apporte à l'âme « toute l'abondance de la douceur du Seigneur ». Il s'agit bien plutôt d'une charité active qui, même si elle ne nous rassasie pas encore de cet amour doux et suave, ne laisse pas d'allumer en nous un amour ardent de cet amour-là. « N'aimez ni de mots ni de langue, dit l'Écriture, mais en actes et en vérité. »
5. Vois-tu avec quelle prudence l'Évangéliste s'avance entre l'amour vicieux et l'amour d'affection, distinguant de l'un comme de l'autre cette charité active et salutaire ? Il n'admet pas en cet amour les tromperies d'une langue mensongère, mais il n'exige pas non plus le goût d'une sagesse qui touche le cœur. « Aimons en actes et en vérité » dit-il. C'est-à-dire ; que le mobile de nos bonnes œuvres soit l'impulsion de la vérité vivante, plutôt que le sentiment de cette charité savoureuse. « Il a ordonné en moi la charité ». Laquelle des deux, à ton avis ? L'une et l'autre, mais selon un ordre inverse. La charité active donne la priorité aux réalités d'ici-bas, la charité affective aux réalités d'en haut. Par exemple, nul doute qu'un esprit touché par l'amour place l'amour de Dieu avant l'amour de l'homme ; et parmi les hommes, il place les plus parfaits avant les plus faibles, le ciel avant la terre, l'éternité avant le temps, l'âme avant la chair. Et pourtant, dans une action bien ordonnée, on trouve souvent, ou même toujours, l'ordre inverse. Le souci du prochain est pour nous le plus urgent, et celui qui nous absorbe davantage ; nous assistons les frères les plus faibles avec une diligence plus pressée. La loi de l'humanité et la nécessité elle-même nous font travailler pour la paix sur la terre plus que pour la gloire du ciel ; l'anxiété des soucis temporels nous laisse à peine le loisir de songer aux réalités éternelles. Délaissant le

soin de l'âme, nous sommes presque continuellement asservis aux malaises de notre corps. Enfin, selon le dire de l'Apôtre, « nous entourons de plus d'honneur nos membres les plus faibles », accomplissant ainsi en quelque sorte cette parole du Seigneur : « Les derniers seront premiers et les premiers derniers. » Que l'homme en prière parle à Dieu, qui en doutera ? Que de fois, cependant, sur l'ordre de la charité, nous sommes détournés et arrachés de cet entretien à cause de ceux qui ont besoin de notre aide active ou de notre parole ! Que de fois un pieux loisir doit faire place, pour une pieuse raison, au tumulte des affaires ! Que de fois, avec bonne conscience, on dépose un livre pour aller suer au travail manuel ! Que de fois, pour gérer les biens terrestres, nous devons renoncer en toute justice à la célébration même de la messe ! C'est l'ordre à l'envers ; mais nécessité n'a pas de loi. Ainsi la charité active instaure son ordre à elle ; selon le commandement du père de famille, « elle commence par les derniers ». Elle est certes pieuse et juste, car elle ne fait pas acception de personnes ; elle considère non pas la valeur des choses, mais les besoins des hommes

6. Il n'en va pas ainsi de la charité affective. Car elle instaure son ordre en commençant par les premiers. Elle est la sagesse, qui savoure toutes choses selon ce qu'elles sont. Par exemple, ce que la nature estime davantage, l'affection en fait plus de cas elle aussi ; elle fait moins de cas des moindres choses, et aucun cas des choses infimes. L'ordre de la charité active, c'est la vérité de l'amour qui l'établit ; l'ordre de la charité affective, c'est l'amour de la vérité qui l'exige ainsi. Dans le premier la charité est vraie, puisque ceux qui ont plus besoin reçoivent en priorité. Dans le second la vérité apparaît vraiment aimée, puisque nous suivons dans notre affection l'ordre que la vérité suit selon la raison.

III. L'ordre de la charité affective, qui savoure toutes choses selon ce qu'elles sont.

Quant à toi, si « tu aimes le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force » : si, par une affection plus fervente, tu surpasses cet amour de l'amour dont se contente la charité active et qui est un degré vers l'amour divin ; si tu es tout embrasé de l'amour divin lui-même, reçu dans la plénitude de l'Esprit ; alors oui, tu savoures Dieu. Non pas certes tel qu'il en serait digne en lui-même, car cela est impossible à toute créature, mais selon ton pouvoir de le savourer. Ensuite tu pourras te savourer aussi toi-même, tel que tu es, puisque tu auras compris que tu n'as aucun motif de t'aimer, sinon dans la mesure où tu appartiens à Dieu. Car tous les motifs que tu as d'aimer, tu les auras rapportés à lui. Tu te savoureras, dis-je, tel que tu es, lorsque par l'expérience même de l'amour et de l'affection que tu auras pour toi-même, tu découvriras que tu n'es rien ; un rien nullement digne d'être aimé, fût-ce par toi-même, sinon à cause de Dieu. Car sans lui tu n'es rien.

7. Quant à « ton prochain », que tu dois « aimer comme toi-même », afin que tu le savoures lui aussi tel qu'il est, il aura pour toi la même saveur que toi. Car il est ce que tu es. Tu ne t'aimes toi-même que parce que tu aimes Dieu ; par conséquent, tous ceux qui l'aiment pareillement, tu les aimes comme toi-même. Mais ton ennemi, puisqu'il ne vaut rien, car il n'aime pas Dieu, tu ne peux certes l'aimer comme toi-même, toi qui aimes Dieu ; tu l'aimeras néanmoins, afin qu'il aime. Ce n'est pas la même chose d'aimer quelqu'un

pour qu'il aime, ou de l'aimer parce qu'il aime. Afin de le savourer lui aussi tel qu'il est, tu ne savoureras pas ce qu'il est, puisqu'il ne vaut rien, mais ce qu'il sera peut-être un jour, ce qui ne vaut presque rien, car c'est encore bien incertain. Quant à celui dont il est évident qu'il ne reviendra jamais à l'amour de Dieu, il aura pour toi non pas presque aucune saveur, mais aucune saveur du tout ; car il ne vaut rien pour l'éternité. Cet homme non seulement ne doit pas être aimé, mais il doit même être pris en haine, selon cette parole : « N'ai-je pas haï, Seigneur, ceux qui te haïssent, et n'ai-je pas pris en dégoût tes ennemis ? » Celui-là excepté, la charité attentive ne permet pas de refuser un peu d'affection, si peu que ce soit, à aucun homme, fût-il l'ennemi le plus acharné. « Qui est assez sage pour comprendre ces choses ? »

8. Donne-moi un homme qui avant tout et de tout son être aime Dieu ; qui s'aime lui-même et son prochain dans la mesure où ils aiment Dieu ; son ennemi, parce que peut-être il aimera Dieu un jour. Un homme qui aime plus tendrement ses parents selon la chair à cause de la nature, et plus intensément ses maîtres spirituels à cause de la grâce. Un homme qui se tourne aussi vers chaque chose avec un amour de Dieu bien ordonné ; il méprise la terre, il regarde vers le ciel, « il use de ce monde comme n'en usant pas » ; il sait discerner, par une certaine saveur intime de l'esprit, entre ce dont il faut user et ce dont il faut jouir. Un homme qui s'occupe en passant des choses passagères, et seulement de celles qui sont nécessaires, et pour autant qu'elles sont nécessaires. Un homme enfin qui s'attache d'un désir éternel aux réalités éternelles. Donne-moi, dis-je, un tel homme, et moi, sans hésiter, je le proclame sage, puisqu'il sait savourer toutes choses selon ce qu'elles sont vraiment. Il peut, en toute vérité et assurance, se glorifier et dire : « Il a ordonné en moi la charité. » Mais où trouver cet homme ? Et quand cela arrivera-t-il ? « Je le dis en pleurant » : jusques à quand respirerons-nous le parfum sans savourer le goût ? Jusques à quand regarderons-nous vers la patrie sans la posséder, soupirant après elle et la saluant de loin ? O vérité, patrie des exilés et terme de l'exil ! Je te vois, mais il ne m'est pas permis d'entrer, retenu que je suis par la chair ; indigne d'être admis, souillé de péchés. O Sagesse, qui « exerces ta puissance d'un bout à l'autre du monde avec vigueur » en créant et conservant toutes choses, « et qui disposes tout avec douceur » en comblant et ordonnant nos affections ! Dirige nos actions selon que nos besoins temporels le demandent, et disposes nos affections selon que ta vérité éternelle le requiert. Qu'ainsi chacun de nous puisse avec assurance se glorifier en toi et dire : « Il a ordonné en moi la charité. » Car tu es « la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu, le Christ » Epoux de l'Eglise, notre Seigneur, « Dieu béni dans les siècles. Amen. »